

Sur des Xoridini de l'Afrique Noire

(Ichneumonidæ-Pimplinæ)

par P.-L.-G. BENOIT

Les holotypes ainsi que les paratypes des espèces décrites dans cette note sont présents parmi les collections du Musée du Congo Belge à Tervuren.

Gabunia alutacea sp. n.

Noir ; les parties suivantes rouges : coxae III et pétiole. Les marques suivantes jaunes : une ligne interrompue le long des orbites intérieures, les articles 2 et 3 des tarsi III. Antennes noires sauf la face intérieure des articles 5 à 7 du flagellum blanche.

Flagellum à 22 articles allongés ; les antennes un peu plus courts que le corps entier. Bord inférieur du clypéus tronqué, à dent médiane ; disque du clypéus brillant, à quelques gros points épars. Partie médiane de la face légèrement surélevée, sa superficie presque lisse et brillante, à quelques fins et vagues plis arqués et transversaux. Front lisse et luisant. Espace malaire sans carène à l'extérieur, finement alutacé. A part une fine sculpture alutacée le long des orbites, le vertex est lisse et luisant. Tempes lisses, faiblement renflées. Mésonotum profondément trilobé, les 3 lobes lisses et brillants sauf le médian plissé longitudinalement derrière. Scutellum lisse et brillant. Propodeon régulièrement courbé de la base à l'apex, sans plis ni stries transversales comme c'est le cas chez toutes les autres espèces du genre ; la sculpture est d'un granuleux caractéristique, traversé par une fine carène située au niveau postérieur des stigmates, cette carène contourne les stigmates et relie le bord antérieur du propodeon.

Mésopleures ponctués — striés devant, lisses derrière ; la carène épincimale fine, pas saillante et droite. Métapleures légèrement bombés, finement granuleux. Métapleures séparés du propodeon

par une fine carène. 1^{er} tergite très élané, environ 4 fois aussi long que large à l'apex, les bords carénés ; à même sculpture granuleuse que le propodeon ainsi que les tergites suivants ; le 2^e tergite plus long que large à l'apex, à quelques vagues points entre les granules. Oviscapte aussi long que l'abdomen. Le dessus des coxae III granuleux, le dessous lisse et brillant. Ailes antérieures hyalines à large bande transversale violacée à hauteur du pterostigma et l'apex violacé. Ailes postérieures hyalines, l'apex violacé. Aréole de l'aile pentagonale. Nervulus antefurcal. La récurrente atteint l'aréole avant son milieu.

Longueur : 13-15 mm.

Oviscapte : 8-9 mm.

CONGO BELGE : Uele - Bambesa 30-X-1933 (H.-J. BREDO) 2 ♂♂ - holo- et paratype.

Espèce caractéristique par son propodeon unique dans le genre ; appartenant au groupe *ruficoxis*, c'est la seule espèce, avec *nyasensis* KRIEGER, dont l'aréole est pentagonale et le bord de la dépression clypéale muni d'une dent. Cette espèce s'ajoute donc à la liste des *Gabunia* congolais que j'ai publiée récemment dans les *Annales de la Société zoologique de Belgique*, 1951, p. 93.

Gen. *Gonioprymnus* CAMERON

Ann. South Afr. Mus., 5, 1906, pp. 126 et 223.

SCHMIEDEKNECHT, Gen. Ins., 62, 1908, p. 14.

ENDERLEIN, Beitr. Land u. S. Wasserf. S.-W. Afr., 1, 1914, p. 226.

Moansa MORLEY, Ann. South Afr. Mus., 17, 1917, p. 121.

Genre très distinct de *Moansa* TOSQUINET, le seul caractère commun aux 2 genre est la présence d'organes sensoriels spiniformes près de l'apex des antennes des femelles, cela outre les caractères de la tribu. Tête globuleuse, la face régulièrement bombée, pas gibbeuse, à profondes réticulations. Derniers articles des antennes chez la ♀ coudés et les articles qui précèdent cette « cassure » pourvus d'organes sensoriels spiniformes. Flagellum à 21 articles chez la ♀. Notaulices très vaguement indiqués et convergents. Thorax allongé et arrondi, d'aspect massif. Propodeon profondément réticulé, l'aréolation rudimentaire, composée de : une aire médiane allongée, longitudinale de la base à l'apex et les coxales. 1^{er} tergite aminci en pétiole à la base, le postpétiole renflé ; les 3 premiers tergites à profonde ponctuation serrée, les 2^e et 3^e à profon-

des impressions crénelées transversales et obliques. Tarière beaucoup plus longue que le corps. Les pattes III allongées; coxae III et fémurs III épaissis. Ailes antérieures sans aréole.

Goniopr. maculiceps CAMERON

Ann. South Afr. Mus., 5, 1906, p. 126 ♀.

Moansa MORLEY, 17, 1917 p. 212, ♂.

Espèce caractérisée par le thorax rouge sauf le méso- et métasternum et métapleures noirs; abdomen noir sauf le pétiole rouge et 2 taches jaune-blanchâtre au bord postérieur du 2^e tergite; les tergites à partir du 4^e au 7^e blancs apicalement. Propodeon à 2 carènes longitudinales. Le 1^{er} tergite derrière le pétiole brusquement et fortement gibbeux, presque aussi haut que large. Les 2^e et 3^e tergites présentent un triangle formé par des impressions oblique limitées, derrière, par une impression transversale; ces triangles débutent à la base des tergites; sur le 3^e tergite il est nettement plus haut que large.

Longueur: 9-11 mm.

Tarière: 9 mm.

AFRIQUE DU SUD: Cap-George, ♀, holotype au S. Afr. Mus.

Dorrington, 1948, ♀, Musée du Congo.

NATAL Durban, ♂, allotype au S. Afr. Mus.

CONGO BELGE: Katanga, Panda IX-1920 (D^r BEQUAERT), ♀, Musée du Congo. Ce dernier exemplaire possède une strie blanche sur les fémurs III.

Goniopr. maculatus sp. n.

Espèce proche de la précédente, elle se distingue par les caractères suivants: Thorax noir, les parties suivantes rouges: partie postérieure des propleures, mésonotum, mésopleures et scutellum. Les 4 premiers tergites noirs sauf 2 taches blanchâtres à l'apex du 2^e tergite; tergites 5, 6 et 7 blancs. Les carènes longitudinales du propodeon présentes mais moins apparentes que chez l'espèce précédente, effacées vers le milieu. Le 1^{er} tergite beaucoup plus élancé, plus large que haut, sa face supérieure régulièrement courbée; préapicalement existe une vague impression transversale. Le triangle médian du 2^e tergite longuement pétiolé et l'impression transversale fortement courbée, ses branches latérales se ratachent au bord antérieur. Le triangle du 3^e tergite éloigné du bord

antérieur et de forme équilatérale. Tarière un peu plus longue que le corps.

Longueur: 11 mm.

Tarière: 11,5 mm.

CONGO BELGE: Uele, Bambesa, XII, 1946 (P.L.G. BENOIT), ♀, holotype.

Goniopr. tarsalis ENDERLEIN

Beitr. Land u. S. Wasserfauna S.-W. Afr., 1914, 16-1, p. 227, ♀.

D'après la description, l'espèce est caractérisée par une rangée de fortes épines aux tibias I et III qui laisse toutefois le tiers basal libre. Le type était déposé au Musée de Hambourg. Le D^r H. WEIDNER, dans sa lettre du 2 octobre 1950, me communique que tous les types d'Hyménoptères de son Musée ont été détruits pendant la guerre.

Goniopr. Hulstaerti sp. n.

Tête et thorax noirs sauf les marques suivantes jaunes: une ligne le long des orbites intérieures, une tache sur les tempes, 2 taches à la base des notaulices, 2 taches latérales sur le scutellum, 2 taches sur le propodeon à la base des coxae III, tache à la base des propleures, une tache sur les mésopleures en dessous des ailes, le bord antérieur des métapleures. Abdomen rouge brique. Pattes rousses sauf les coxae III noirs à tache blanche.

La face accuse une fossette à la base de la lamelle interantennaire. Antennes longues, filiformes. Tempes très larges et dilatées. Mésonotum identique à celui du génotype. Les propleures aplatis, densément ponctués jusqu'à un sillon longitudinal crénelé, en dessous duquel les propleures sont lisses, brillants et légèrement bombés. Mésopleures éparsément ponctués, sauf la partie postérieure lisse et brillante. Scutellum brillant à quelques gros points dispersés. Propodeon à 2 carènes longitudinales nettes; les côtés à pubescence argentée. 1^{er} tergite élancé, pas gibbeux, sa courbure n'est pas régulière, il s'élargit graduellement jusqu'au niveau des spiracules, puis le postpétiole présente un profil parfaitement horizontal; préapicalement 2 sillons obliques, crénelés et dirigés vers le bord postérieur. Le 2^e tergite présente un disque quadrangulaire relié par un sillon médian au bord antérieur. Les 4 tergites suivants présentent un disque triangulaire et 2 tubercules latéraux bien prononcés. Les tergites 3 à 5 à sillon préapical transversal; sur le 2^e tergite ce sillon consiste en 2 sillons

obliques qui convergent vers le milieu du bord postérieur. Bords postérieurs des tergites 3 à 5 découpés et leurs angles très exprimés, arrondis, mais renflés. Tous ces tergites sont profondément ponctués. Ailes hyalines.

Longueur: 12 mm.

CONGO BELGE: Tshuapa, Flandria, X-XI-1940 (R.-P. HULSTAERT), ♂, holotype.

Je classe provisoirement cette espèce dans le présent genre; il faudra toutefois attendre la découverte de la femelle pour pouvoir statuer sur l'opportunité de créer un genre nouveau pour cette espèce. La présente espèce diffère en tous cas de toutes les autres espèces du genre par les tubercules sur les tergites à partir du 3^e au 5^e.

Goniopr. tarsalis SZÉPLIGETI

Ann. Mus. Hung., XII-1914, p. 420, ♀.

Espèce connue par le seul holotype au Musée de Budapest et caractérisée par sa grande taille (22 mm.), ainsi que par la partie coudée des antennes à 5 articles; décrite du Congo.

Gymnacanthus gen. nov.

Diffère de *Gonioprymnus* CAM. par les caractères suivants: seulement 2 soies sensorielles aux articles précédant le coude du flagellum. La face renflée et la bosse occupe l'espace entier entre le clypéus et l'insertion des antennes. Le lobe médian du mésonotum plus saillant. Propodeon postérieurement muni de 2 longues épines aplaties dorsiventralement. Le premier tergite plus élané. Les 3 premiers tergites acicules longitudinalement; les deuxième et troisième à tubercules latéraux.

Ce genre est apparenté à *Gonioprymnus* CAM. à cause du flagellum coudé et pourvu d'organes sensoriels; il se rapproche également du genre holarctique *Odontocolon* CUSHMAN (*Odontomerus* GRAV. praeocc.) qui possède de petites épines propodeales mais qui possède en outre des épines fémorales.

Génotype: *Gymnacanthus aciculatus* sp. n.

Gymnacanthus aciculatus sp. n.

Noir sauf les marques suivantes blanches: une tache près des orbites inférieures, une tache sur la partie inférieure des tempes,

la lamelle interantennaire, les 10^e au 14^e articles du flagellum, les épines propodeales et le bord apical des tergites 5 et 6. Ailes hyalines à 2 bandes transversales et l'apex enfumés: une large bande au niveau de la base du ptérostigma et une plus étroite et oblique au niveau de l'apex du ptérostigma.

La face à profondes réticulations. Tempes grossièrement striées dans le sens longitudinal. Orbites inférieures carénée jusqu'à la mi-hauteur de l'œil. La carène interantennaire s'arrête près de l'ocelle antérieur, elle est aplatie au-dessus et alutacée. Vertex entièrement strié longitudinalement, l'occiput strié transversalement. Pas de carène occipitale. Propodeales lisses et brillants, à grossières rides au bord supérieur et dans le coin postérieur. Mésonotum profondément ponctué sauf 2 courtes lignes lisses à la base du lobe médian. Notaulices bien marqués, crénelés, se réunissant vers le milieu, la moitié postérieure du mésonotum accuse une carène médiane. Sur les lobes latéraux, la ponctuation est entremêlée de rides longitudinales. Scutellum rugueusement ponctué; le sillon basal fortement élargi aux extrémités à 1 carène transversale. Mésopleures ponctués en dessous; sur la moitié supérieure ils sont lisses à fines rides longitudinales. Propodeon arrondi, à 2 carènes longitudinales qui divergent, à partir du milieu, en direction des épines; ces carènes sont nettes et bien dégagées; 2 aires spiraculaires présentes au-dessus des épines. Propodeon densément ponctué, sauf entre les carènes où existent des stries transversales. Les carènes latérales entières. Métapleures bombés, densément ponctués. Coxae III renflés, lisses à très faible ponctuation. Fémurs III renflés. Métatarse III un peu plus long que les articles suivants réunis. Les 3 premiers tergites profondément aciculés; le 1^{er} à faible sillon médian et 2 profonds sillons obliques sur la moitié postérieure et atteignant le bord postérieur dont la portion médiane est surélevée. Le 2^e tergite: les angles antérieurs dégagés par des carènes, près du bord postérieur un tubercule triangulaire relié au bord antérieur par un sillon médian. Le 3^e tergite à 3 tubercules: 2 près du bord antérieur et 1 médian près du bord postérieur. Tarière aussi longue que le corps. Ailes antérieures: la récurrente fortement postfurcale, le nervulus antéfurcal; la parallèle issue un peu en dessous du milieu du nervellus. Dans l'aile postérieure, la parallèle part un peu en dessous du milieu du nervellus.

Longueur: 11-12 mm.

Tarière: 11 mm.

CONGO BELGE: Tshuapa-Eala V-1935, (M^{me} J. GHESQUIÈRE), ♀ holotype.

Haut Uele: Paulis III-1947 (P.-L.-G. BENOIT) ♀, paratype.

Lusambo: Port Francqui X-1937 (M^{me} GILLARDIN) ♀, paratype.

Gymnacanthus similis sp. n.

Noir, sauf les parties suivantes blanches: clypéus, une tache médiane sur la face, 2 taches aux orbites inférieures, face antérieure des 6 premiers articles du flagellum, les articles 10 à 14 du flagellum entièrement, tegulae, les épines propodéales, les angles des tergites 1 et 2, la bande apicale des tergites 5, 6 et 7.

Orbites intérieures rebordées entièrement, cette même carène limite également l'espace malaire. La bosse faciale limitée latéralement par des carènes longitudinales, ces carènes relient le clypéus à l'insertion des antennes. Les réticulations faciales moins prononcées que chez l'espèce précédente. Tempes finement aciculées longitudinalement. Front aciculé obliquement des orbites intérieures vers les ocelles. Vertex très finement alutacé; occiput finement aciculé transversalement. Mésonotum entièrement et grossièrement strié, sur le lobe médian cette sculpture est subponctuée. Les notaulices indiqués par de simples dépressions. Propleures lisses et brillants, sauf ruguleux près du bord supérieur. Mésopleures entièrement lisses et brillants. Scutellum aciculé longitudinalement. Propodeon à 2 carènes longitudinales légèrement convergentes sur le tiers basal, jusqu'au niveau d'une faible carène transversale limitant une aire basale allongée, ensuite les carènes longitudinales divergent jusqu'à la carène transversale de la supéro médiane, ensuite elles se dirigent vers le bord intérieur des épines. La superficie de la basale est striée transversalement. Les spiraculaires présentes, triangulaires, ayant comme pointe inférieure la base des épines propodéales. Les supéro-externes présentes, grandes, fermées, leur superficie ruguleuse dans le sens longitudinal. Carènes latérales entières. Métapleures bombés, sauf l'angle inférieur qui est lisse et brillant, ils sont rugueusement réticulés. Le 1^{er} tergite finement et régulièrement aciculé, subapicalement les stries médianes sont recourbées et n'atteignent pas le bord postérieur; pas de sillon médian, seulement 2 sillons apicaux obliques; le plan du bord postérieur surélevé. Le relief des 2 tergites suivants moins prononcés que chez l'espèce précédente, les tubercules plus atténués; l'aciculation beaucoup plus

fine et régulière; l'aspect plus mat. Tarière plus courte que le corps. Fémurs III fortement renflés. Ailes identiques à ceux du génotype, sauf dans l'aile postérieure la parallèle part vers le milieu du nervellus.

Longueur: 7,5 mm.

Tarière: 4,5 mm.

CONGO BELGE: Mayumbe-Sanga I-XI-1925 (A. COLLART) ♀, holotype.

Gymnacanthus mayumbensis sp. n.

Tête rouge, sauf vertex et occiput noirs. Antennes noires, sauf la face antérieure des articles 1 à 4 et les articles 10 à 13 entièrement blancs. Thorax noir, sauf pro- et mésopleures rouges et 2 bandes latérales blanches sur le propodeon. Abdomen noir, sauf les angles postérieurs des tergites 1, 2 et 3 blancs, ainsi que la face supérieure des coxae III et la face inférieure des fémurs III. Ailes hyalines à 2 taches enfumées, une au niveau du nervulus et une très faible à la Cu transversale, l'apex faiblement enfumé. Se distingue morphologiquement du génotype comme suit: une carène médiane sur la face, la bosse faciale réticulée, les côtés grossièrement ridés longitudinalement. Le mésonotum ruguleux, sauf le lobe médian plissé transversalement. Notaulices indiqués par de vagues impressions le long du lobe médian qui est très saillant. Propleures ridés du haut en bas, mais ruguleux le long du bord supérieur. Mésopleures à fines stries courbées, sauf l'angle antérieur finement ruguleux et postérieurement une petite zone lisse. Scutellum ridé transversalement. Propodeon à 2 carènes longitudinales qui convergent vers les épines; l'espace entre les carènes longitudinales est caréné transversalement sur les deux tiers basaux, finement ruguleux sur le tiers apical qui doit coïncider avec l'aire basale; les aires spiraculaires imparfaitement fermées du fait que les carènes latérales du propodeon sont effacées sur leur moitié postérieure; le reste du propodeon ruguleux sans ordre apparent. Métapleures bombés, entièrement et irrégulièrement plissés dans le sens oblique. Le premier tergite plus élancé, également pourvu d'une faible dépression longitudinale; l'aciculation plus fine et plus régulière. Les deuxième et troisième tergites identiques, mais les tubercules atténués et le deuxième dépourvu de sillon médian. Tarière plus courte que le corps.

Longueur: 9,5 mm.

Tarière: 7 mm.

CONGO BELGE: Mayumbe, Kai Baku, 9-VII-1926 (A. COLLART),
♀ holotype.

Xylonomus GRAVENHORST subg. Amphixylonomus nov.

Ce nouveau sous-genre est proche de *Xylonomus* s. str. sensu FÖRSTER. Dans l'ensemble des sous-genres il se distingue par les caractères suivants: Face globuleuse. Antennes régulièrement courbées et pourvues d'une rangée de soies sensorielles à l'apex. Notaulices profonds sur la moitié basale ensuite effacés. Propodeon muni de 2 petites épines. 1^{er} tergite plus de 2 fois aussi long que large. Les tergites sans relief, seul le 2^e possède 2 courts sillons obliques aux angles antérieurs; le 1^{er} tergite pourvu de 2 fortes carènes longitudinales. Avec *Xylonomus* s. str. il possède encore: la constriction du premier tergite juste derrière les stigmates et le premier tergite sessile.

Subgénéotype: *Amphixylonomus konduensis* sp. n.

Amphixylonomus konduensis sp. n.

Noir, sauf 2 taches claires sur les tempes et 2 petites taches claires aux angles postérieurs du 2^e tergite. Pattes d'un brun jaunâtre. Antennes brunes, les articles 11 à 13 du flagellum blancs. Bosse faciale à gros points dispersés. Tempes striées longitudinalement. Front sur les côtés strié obliquement. Vertex très large, densément couvert de fins points qui sont légèrement subplissés transversalement. Mésonotum à très large lobe médian, ce dernier faiblement ridé sur les côtés et subponctué; sur le plan médian. existent de simples punctuations. Les lobes latéraux finement plissés longitudinalement (surtout sur la partie postérieure) et subponctués. Propleures entièrement à sculpture ruguleuse fine. Méso-pleures à carène épincémale anguleuse et saillante; entièrement ponctués, mais cette ponctuation s'atténue vers la fin. Scutellum densément ponctué. Propodeon à courte carène médiane basale qui relie la supéro-médiane, qui est rhomboïde, au bord antérieur, la postérieure et les spiraculaires grandes et délimitées par des carènes très saillantes. Les épines propodéales se situent aux extrémités latérales de la basale et servent également de base aux spiraculaires. Métapleures bombés, ruguleux. Premier tergite à 2 fortes carènes longitudinales, à forte constriction derrière les spiracules; sa superficie uniformément ruguleuse, comme d'ail-

leurs celle des 2 tergites suivants. A partir du 4^e tergite la sculpture est alutacée, les petites cellules alutacées rangées dans le sens transversal. Coxae III et fémurs III renflés. Tous les tibias aplatis. Ongles des tarses petits, simples. Ailes sans aréole; la Cu transverse rudimentaire, très courte; la récurrente de loin postfurcale; nervulus postfurcal; le nervellus rejette la parallèle en dessous de son milieu.

Longueur: 8 mm.

Tarière: 5 mm.

CONGO BELGE: Kasai, Kondue (E. LUJA) ♀, holotype.

Gen. Moansa TOSQUINET

Ce genre est distinct et différent de tout ce qui a été décrit ultérieurement. Grâce à l'obligeance de M. HERING du Zoologische Museum der Universität, à Berlin, j'ai pu examiner le génotype *M. praestans* TOSQ. En réalité ce genre reste monotypique et propre à l'Afrique; toutes les espèces indo-malaises décrites ultérieurement par TOSQUINET dans *Moansa* appartiennent en réalité à un genre distinct et confiné à la région indo-malaise, dans l'état actuel de nos connaissances. *Moansa* TOSQ. est voisin de *Xylonomus* GRAV. s. l. à cause de la courbure régulière (pas de coude) des derniers articles du flagellum qui portent des soies sensorielles. Il se caractérise en outre par les caractères suivantes: Tête globuleuse, la face à très fine sculpture ruguleuse. Notaulices totalement absents, le mésonotum régulièrement convexe. Propodeon sans trace d'aréolation, sans épines, uniformément ruguleux. 1^{er} tergite pétiolé, pas caréné au-dessus, le postpétiole un peu globuleux et régulièrement convexe. Le 2^e tergite convexe, sans tubercules ainsi que les suivants, sans aucun relief. Les tergites à fine sculpture ruguleuse. Tarière longuement exserte. Ailes sans aréole. Pattes III allongées; coxae III et fémurs III épaissis.

Musée Royal du Congo Belge
à Tervuren.